



Vernon

Le lien

N°13 août / sept. 2022

Proverbe de saison en Patois d'ici :

Qué Diéou nous préservo des fangdes d'ovoust et dé l'essu dé septembre
Que Dieu nous préserve des fanges d'août et du sec de septembre



Soirée Guinguette et Jazz sous les Châtaigniers :

Cet été le comité des Ploumcoudombres nous a offert deux magnifiques soirées à Vernon.

Le mot du maire

La municipalité continue de travailler en partenariat avec le Département, la Communauté de Communes et le Parc Naturel Régional sur le site de Baumicou, nous étudions la possibilité de qualifier ce site comme Espace Naturel Sensible (ENS). Une opportunité se présente pour cela dans la mesure où le Département est en train de réviser son schéma d'ENS.

Cette qualification n'entraînerait aucune contrainte particulière pour les propriétaires mais permettrait une meilleure gestion du site : mobilisation d'éco-gardes, sensibilisation à la qualité environnementale, possibilité à terme de réguler la fréquentation pour préserver le milieu naturel. Il y a là une véritable voie d'évolution qui demande un investissement collectif important. En effet, la surface ENS devant rester constante, d'autres communes de la Communauté de Communes devront réduire leurs ENS actuels d'une surface équivalente pour permettre à Vernon de créer le sien sur Baumicou.

Il est entendu qu'un tel projet doit être mené dans une large concertation, y compris avec les riverains, et qu'il ne peut être poursuivi en l'état avec une chaîne barrant le départ du chemin. Ainsi la commission Baumicou a invité les riverains du départ du chemin afin de leur présenter ces perspectives. Il leur a été proposé de prendre part à ce projet en retirant la chaîne installée et permettre ainsi la suite des démarches. A défaut, la procédure judiciaire pour le retrait de la chaîne se poursuivra. Le projet ENS sera alors suspendu, sans garantie de reprise à l'issue de la procédure.

Alexandre Faure

Actualités de la commune

Vie du village :

L'agression sauvage à l'Ile en décembre 2020, de notre Doyen Louis Salvador, a marqué les esprits des vernonnais. Son agresseur, jeune multirécidiviste, a été jugé le 21 juin 2022 au tribunal de Privas et condamné à 10 mois de prison ferme et 2800 euros de dommages et intérêts pour préjudice moral. Cette décision de justice, attendue par tous, est une étape importante pour Louis et son fils dans la cicatrisation de ce traumatisme.

Travaux-voirie :

La dalle béton permettant la mise en place de la « cabine à livres » est coulée à l'angle de la mairie et de la bibliothèque.

Les sentiers ont été débroussaillés.

Ecole :

A la rentrée scolaire nous accueillerons un nouvel instituteur : M. Romain Pérot qui vient de l'Isère où il était directeur d'une école de 8 classes. Nous lui souhaitons la bienvenue au nom de tous les vernonnais.



David Lhyvernet l'employé communal a réalisé un banc autour de l'arbre de la cour afin de protéger les racines et permettre aux enfants de s'asseoir : magnifique travail à la fois esthétique et pratique !

Transition :

Les membres du conseil municipal se sont rendus mercredi 27 juillet dans la parcelle communale qui a été déboisée, située sous l'antenne.

Grâce à la collaboration professionnelle de Baptiste Lecomte qui a réalisé un inventaire des espèces végétales en présence et des conseils avisés de François Chifflet, chargé de mission forêts au PNR, plusieurs propositions de gestion de la forêt ont été avancées : de la gestion très légère en forêt de biodiversité à une intervention très poussée pour une forêt fruitière. La commission transition analysera ces options prochainement pour proposer un mode de gestion.

Dans un premier temps nous vous proposerons un chantier collectif au début de l'hiver afin de commencer l'opération de débroussaillage et de sélection.

Les Vélos à Assistance Electrique de la commune sont à dispositions des habitants de Vernon en résidence principale ou secondaire depuis le début du mois d'août.

Pour les réserver il suffit de contacter Marina au 06.30.82.94.85 ou Elisabeth au 06.08.01.55.26 afin de constituer un dossier qui vous permettra l'accès au planning de réservation.

La participation aux frais s'élève à 4 euros par jour et 20 euros par semaine. Deux vélos sont disponibles en taille M et un en taille L (plus de 1m74).



Vivre à Vernon

Le comité des Ploumoudoumbres : *Présidente Marianne Plancher 07.70.35.04.80*

Samedi 17 et dimanche 18 septembre les Ploumoudoumbres organisent à la salle polyvalente une exposition des créatifs de Vernon.

Si vous souhaitez exposer, contactez Régine au 06.30.68.34.07 avant le 10 septembre.

Dimanche 18 septembre : vide grenier sur la place de la mairie. Inscriptions auprès de Marianne au 07.70.35.04.80 avant le 10 septembre.

Vernon en forme : *Présidente Laure Pétri 06.47.81.84.07*

Les cours reprennent à la salle polyvalente de Vernon dans la bonne humeur et « en forme », tous **les jeudis de 19h15 à 20h15 à partir du jeudi 15 septembre.**

Les cours sont accessibles à tous, au prix de 90 euros pour l'année ou 10 euros par mois, la séance d'essai étant offerte.

Rencontres et loisirs à Vernon : *Présidente Mado Pertus 04.75.39.44.08*

L'été pour les adhérents c'est : pétanque sous les châtaigniers, mais il fait chaud...alors c'est aussi papote/goûter à la salle, apéritif à l'Aubezon et repas au camping de Sablière : de quoi traverser un été caniculaire dans la bonne humeur !



Atelier réparation :

Les prochains ateliers auront lieu les **samedis 20 août et 24 septembre à partir de 10h** derrière la salle polyvalente. *Les ateliers réparation de Xavier et Rémy : c'est sympathique, écologique et économique !*

Bibliothèque :

Rappel des horaires d'été de la bibliothèque : **le mardi et le samedi de 10h à 11h30**

Venez découvrir les nombreuses nouveautés et les magnifiques expositions qui se succèdent : après les nuages, le mois d'août vous instruira sur les bestiaires.



Merci à Marie-France et Claude qui s'investissent pour vous proposer une bibliothèque toujours plus accueillante et riche en documents.

Carnet de la commune :

Monsieur Pierre Reynaud, époux d'Éliette Reynaud née Saillard, est décédé le 9 juillet dernier à Avignon. Il a été inhumé à Vernon le vendredi 22 juillet 2022. Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

Nous tenons à rectifier une erreur parue dans les précédents bulletins et à nous excuser auprès des personnes concernées :

La famille Rignault a acheté la maison Bastide, route du Chatus et non la maison Gillet.

Informations pratiques :

La commune de Vernon est soumise à des restrictions d'eau du fait de la sécheresse actuelle, renseignez-vous en mairie ou sur le site internet de la commune.

Nous vous rappelons que si vous souhaitez figurer sur la liste des adresses mél des habitants de Vernon pour la diffusion des informations importantes de la commune, merci d'indiquer vos coordonnées au secrétariat.

- Coordonnées mairie : 04.75.39.56.49, commune-de-vernon@orange.fr
- La mairie est ouverte au public le mardi et le vendredi de 16h à 18h, le maire reçoit sur rendez-vous.
- Site internet www.mairie-vernon.fr

Dates à retenir :

Samedi 20 août à partir de 10h derrière la salle polyvalente : atelier réparation avec Xavier et Rémy.

Jeudi 15 septembre à 19h15 : reprise des cours de gym « Vernon en forme » à la salle polyvalente.

Samedi 17 et dimanche 18 septembre : exposition des créatifs vernonnais à la salle polyvalente organisée par les Ploumoudoumbres.

Dimanche 18 septembre : vide-grenier place de la mairie, organisé par les Ploumoudoumbres.

Samedi 24 septembre à partir de 10h derrière la salle : atelier réparation de Xavier et Rémy.

Les mardis et samedis de 10h à 11h30 : ouverture de la bibliothèque, exposition août : les bestiaires.

Camion épicerie « le cabas roulant » **les lundis matin** et pizza « La Pizzaiolletta » **les lundis soir**.

Nous vous rappelons que les manifestations à venir sont annoncées une semaine avant sur les panneaux d'affichage situés à chaque emplacement poubelles (feuilles jaunes) et sur le site internet.

Information du Directeur Exécutif de la Poste Auvergne-Rhône Alpes :

Propriétaires de chiens : Votre facteur est précieux, protégez-le !

En 2021, 165 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne-Rhône-Alpes. La gravité de ces agressions s'est traduite par 709 jours d'arrêts de travail. Au-delà des blessures physiques infligées par le chien, les facteurs et factrices mordus sont fragilisés et repartent en distribution anxieux de se retrouver à nouveau face à un chien. Ces agressions sont imputables à des chiens réputés « gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant ». Tout propriétaire de chien, est donc concerné par ce risque, qui engage sa responsabilité pénale.

Pour permettre la distribution de votre courrier tout en protégeant votre facteur, la Direction Exécutive Auvergne Rhône Alpes de La Poste vous remercie de vérifier que :

- ✓ votre boîte aux lettres est positionnée et accessible depuis l'extérieur de votre propriété (sans que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou à travers un grillage).
- ✓ votre sonnette fonctionne et soit installée à l'extérieur de la propriété.
- ✓ d'apposer (sur la base du volontariat) un sticker fourni par La Poste informant le facteur ou son remplaçant de la présence d'un chien

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur.